

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 079/2022

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- Retrait de la commune de Drap du SILCEN (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple pour l'Equipement, l'Aménagement des cantons de Levens, Contes, l'Escarène, et Nice)

L'an deux mille vingt-deux, le 16 du mois septembre à 10 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Monsieur Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 septembre 2022

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DESEGONZAC/Michaël TRUCCHI/Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY /Françoise DAMILANO / Maëva THOMMERET

ABSENTS REPRESENTES : DIGANI Serge par Philippe MINEUR, Thierry VISSIAN par Romain BIANCHI, Vanessa BEAUJAUD par Robert NARDELLI, Nathalie DIGANI par Alexandra RUSSO, Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Catherine DINI, Kathy NICOLAS par Jean QUENCEZ, Véronique MINISCLOUX par Maëva THOMMERET

ABSENTS : Gracienne DODAIN, Sandrine GUGLIELMINO, Philippe JANIN, Stephen VIALE

Secrétaire de séance : Sabrina DIVRY

Vu le Code de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant l'adhésion à la Métropole Nice Côte d'Azur, qui propose la compétence de la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de ses compétences,

Considérant l'adhésion au SIVOM du Val de Banquière, qui propose la compétence de la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de ses compétences,

Considérant qu'il n'y a pas lieu de continuer à adhérer au SILCEN,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire de Drap.

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

-De valider la décision de ne plus adhérer au SILCEN,

-D'autoriser le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'accomplissement de cette délibération.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 Votants : 23 Absents : 4 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 23

Fait et Délibéré à Drap, le 16 septembre 2022

Le Maire,
Robert NARDELLI

